



FEDERATION CGT DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE

Secteurs sanitaire, social et médico-social

Privé à but non lucratif

30 MARS 2011 :

COLERE DES SALARIES DE LA BRANCHE ASSOCIATIVE FACE AUX REVISIONS DES CONVENTIONS COLLECTIVES

UNE MOBILISATION REUSSIE ET QUI EN APPELLE D'AUTRES !

Le 30 mars 2011 se tenait à La Défense (92) l'Assemblée Générale de la Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne (FEHAP), syndicat employeur des établissements et services relevant de la Convention Collective Nationale du Travail du 31 octobre 1951.

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale avait appelé les salariés de la Branche Associative Sanitaire Sociale et Médico-Sociale à but non lucratif à une journée nationale d'actions dans toute la France pour la défense et l'amélioration des Conventions Collectives. En effet, depuis plusieurs années, les conventions collectives de cette Branche professionnelle subissent, une à une, des « toilettages », des « rénovations », des « révisions » voire des dénonciations. Les principales celle du 15 mars 1966 (plus de 250 000 salariés) et celle du 31 octobre 1951 (plus de 230 000 salariés) font l'objet de révision de la part du patronat associatif. La FEHAP votant hier au cours de son Assemblée Générale à une large majorité pour la révision de la CCN 51.

Ces révisions entraînent le rejet massif et la colère des salariés !

Les salariés un peu partout relèvent la tête et ne s'en laisse pas compter : ils étaient plusieurs dizaines de milliers dans l'action à travers la France, citons :

En Ile-de-France : près de 3 000 salariés, avec de nombreuses délégations de province, se sont fait entendre devant les portes de la salle où se tenait l'AG de la FEHAP

Dans toutes les autres régions de France des rassemblements, des débrayages, des dépôts de motions souvent dans l'unité ont eu lieu dans les établissements les services et les départements

Dès aujourd'hui, la Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale appelle les salariés à s'inscrire dans les prochaines mobilisations interprofessionnelles et intersyndicales

- le 2 avril : pour la défense de l'hôpital public, du service public de santé et d'action sociale, de la Protection Sociale solidaire
- le 28 avril sur les conditions de travail et la reconnaissance de la pénibilité.

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

Tél : 01 48 18 20 98
Fax : 01 48 57 56 22
E-Mail :
com@sante.cgt.fr

Montreuil, le 31 mars 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE